



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE

850, rue Principale  
Saint-Ambroise-de-Kildare  
(Québec) J0K 1C0  
☎ 450 755-4782  
☎ 450 755-4784  
✉ info@saintambroise.ca

## AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par le soussigné, René Charbonneau, directeur général et secrétaire-trésorier de la susdite municipalité :

- ✓ QUE le règlement **767-2018**, abrogeant le règlement 724-2016, concernant l'adoption d'un code d'éthique et de déontologie pour les membres du conseil municipal, adopté lors de la séance ordinaire du conseil, tenue le lundi 3 décembre 2018, entre en vigueur le 5 décembre 2018, date du jour de sa publication (*L.R.Q., chapitre C-27.1, art. 450*).

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au bureau municipal, durant les heures normales d'ouverture.

**DONNÉ À SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE, CE 5<sup>e</sup> JOUR DU MOIS DE DÉCEMBRE 2018.**

*René Charbonneau*  
Directeur général et secrétaire-trésorier

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

*Je, soussigné, René Charbonneau, directrice général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 5<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2018, entre 12 h et 16 h.*

*En foi de quoi, je donne ce certificat ce 5<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2018.*

*René Charbonneau*  
Directeur général et secrétaire-trésorier